ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1434 - 29 décembre 1995 - prix : 9 F

APRÈS LES RÉVEILLONS

...LE RÉVEIL DES LUTTES

M 6189 - 1434 - 9,00 F

SOMMAIRE

3 – L'éditorial d'Arlette Laguiller

Le Plan Juppé

4 – Un plan toujours à abattre
5 – Les discussions de Matignon
– Retraités et chômeurs ponctionnés

Dans le monde

6/7 – Belgique : la mobilisation ouvrière
– Turquie : les élections
– Grande-Bretagne : émeutes à Londres
– Sommet européen de Madrid
10 – La Réunion : grève à Apavou
– Sucrerie de Beaufonds

La grève… et la suite

8 – Tri PLM (Paris)
– Tri Landy (Paris)
– Roissy CAP
– DDE de l'Isère
12 – SNCF Villeneuve Prairie, Rouen et Nantes

Travailleurs en lutte

9 – Sevel – Hordain (Nord)
– Clécim – Saint-Chamond
– Cézus – Angers

Lire

11 – Sélection de livres

LEUR PETIT NOËL

Tourte/Gamma

En sortant du sommet social, Jean Gandois déclarait avec mépris que ce qui avait été lâché ressemblait tout juste à un « Noël de pauvre ». Il parlait sans doute en connaisseur du… Noël des riches. Un Noël dont on peut avoir une idée en feuilletant par exemple le supplément de l'hebdomadaire *Le Nouvel Économiste* évoquant quelques emplettes à faire en cette période de fête et intitulé tout simplement « *Luxe* » !

Voici, en effet, quelques spécimens de ces « *petits cadeaux qui font toujours plaisir* » et qui sont à la mode chez les riches, cette année.

Dans le domaine de l'utilitaire, pour madame, une petite combinaison en soie s'achète à partir de 1 800 F. Une jolie montre en or, 18 carats, agrémentée de quelques petits diamants, pour 46 770 F chez Hermès est également toujours utile. Quant au superflu, un collier platine et diamants de Chanel s'achète pour seulement 2 750 000 F. Pour monsieur, des chaussures signées Berluti et faites sur mesure, en crocodile ou brodées de perles coûtent au bas mot 100 000 F. Cela se porte très bien, paraît-il. Et pour qui voyage, le « réveil mystérieux de Cartier », une « *folie pavée de diamants et de saphirs calibrés sertis invisible sur platine* », commente la publicité, s'acquiert pour le chiffre rond de 2 000 000 F. Et puis, au hasard des caprices de ces messieurs-dames, on trouve un agenda tout simple (10 090 F), en peau de lézard, un Cognac dans un flacon de cristal Baccarat signé Rémy Martin (7 900 F), un vase à 25 000 F, une chaise en cristal Baccarat à 326 000 F, une bouteille de Château-Latour à 1 200 F…

Tout ça ne fait certes pas vraiment envie, mais fait penser que si les « pubs » existent, c'est qu'il y a des gens qu'elles intéressent. Et il y a de quoi être écœuré.

NI DIEU NI GRAND-MAÎTRE

Les « fous de dieu » de la secte du « Temple Solaire » ont encore sévi. 13 adultes ont péri, suicidés ou assassinés, ainsi que trois enfants, qui, eux, ne se sont sûrement pas donné la mort eux-mêmes.

Quand l'irrationnel règne en maître, bonjour les dégâts ! Il est difficile d'interdire les sectes, car on ne sait jamais trop où ça commence et où ça finit. Entre la « PME » style « Temple Solaire » ou la « multinationale », style « secte Moon » ou style « Vatican », il y a certes quelques dizaines d'années ou quelques siècles d'écart. Et si les bûchers de l'Inquisition sont loin, certaines exactions des calotins ou des barbus de tout poil ne le sont pas.

Ils vous promettent le ciel, mais mieux vaut garder les pieds sur terre.

UNE TUILE POUR LE ROI DU BÉTON

Martin Bouygues, le n°1 du Bâtiment dans le monde, a été mis en examen. Son groupe aurait versé 2,3 millions de francs sur un compte en Suisse, géré par Pierre Botton. Celui-ci, également mis en examen, a expliqué au juge qu'il s'agissait du financement de l'ex-maire de Lyon, et toujours député, Michel Noir, lequel a démenti. Mais Bouygues, lui, aurait confirmé. Non content de dénoncer ce petit travail au Noir, Bouygues aurait également balancé feu papa en expliquant qu'il n'avait fait que reprendre les habitudes de son père.

Le juge a inculpé le roi du béton, qui n'a eu à débourser que 500 000 F de caution pour être remis en liberté : autant dire pas grand-chose pour lui. Botton, moins gâté, a dû lâcher le double de cette somme pour recouvrer sa liberté. Subsidiairement, les deux hommes sont censés ne pas se parler.

Avec cette mise en examen pour le classique « abus de biens sociaux », Bouygues se retrouve en compagnie d'une vingtaine de hauts cadres de son groupe, poursuivis pour diverses affaires du même genre : le dessous-de-table de 10 millions de francs versés par TF1 à l'ex-PDG de la Française des Jeux, le logiciel Drapo pour fabriquer des fausses factures, les fausses factures du BTP d'Ile-de-France et des HLM de la ville de Paris (des sources de financement du RPR), etc. Bouygues aurait lui aussi versé 12 millions de francs pour le journal *Dauphiné News* qui a déjà valu quelques déboires à l'ex-maire de Grenoble et ex-ministre Carignon. Quoi d'étonnant puisque Bouygues, avec les deux compagnies des Eaux, la Générale et la Lyonnaise, se trouve en tête des entreprises arrosant le monde politicien en échange de marchés publics.

Mais Bouygues rejoint aussi la cohorte des PDG de grands groupes industriels ou financiers mis en examen ces derniers temps : Conso (ex-patron des Ciments Français), Suard (ex-patron d'Alcatel), Worms (Worms & Cie), Mulliez (Auchan), Mauer (ex-patron de la Cogedim), Beffa (Saint-Gobain), Pineau-Valenciennes (Schneider), Bergé (Yves-Saint-Laurent) et quelques autres.

Pour le moment, un seul a atterri en prison (Mauer) et un a été blanchi (Bergé). Pour les autres, l'enquête et les procédures présentent un trait commun : elles traînent en longueur. Il faut dire qu'à moins d'avoir été dénoncé par leur comptable ou par le réalisateur d'un logiciel de fausse facturation, aucun de ces messieurs n'a laissé derrière lui beaucoup de traces de ces opérations-là. Et on assiste parfois à de miraculeuses rétractations en série de témoins conduisant au non-lieu, comme cela vient de se produire pour un ancien ministre de Balladur.

De là à penser que pour Bouygues et les autres grands patrons, la justice finira par « laisser béton »…

Jacques FONTENOY.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 15 200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! **Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.**

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Après les réveillons

LE RÉVEIL DES LUTTES

Après les grèves que nous venons de vivre, tout, entre ces deux fêtes, semble calme sur le terrain des luttes sociales. Juppé se tait : son plan va devenir applicable au premier janvier. Chirac est en vacances au Maroc. Les ministres évitent de faire parler d'eux, c'est-à-dire de parler. Le patronat, resté hors du coup, peut penser qu'il s'en est tiré à bon compte.

Tout semble donc pour le mieux dans le meilleur des mondes gouvernemental et patronal possibles.

Pourtant, les illuminations des rues, des places, des mairies et des centres commerciaux, les sapins de Noël, qui portent toutes leurs aiguilles mais peu de cadeaux, peuvent masquer le mécontentement profond des travailleurs mais ne l'ont pas fait disparaître.

Comment ne pas être mécontents devant l'injustice de cette société qui crée chaque jour encore plus de chômeurs, de pauvres et d'exclus ? Comment ne pas ressentir l'inhumanité de ce système dominé par la recherche du maximum de profits au détriment des investissements et des intérêts de la communauté ?

L'État est en déficit à cause de tous les cadeaux qu'il a faits au patronat des grandes sociétés. La Sécurité sociale est en déficit à cause du prix des médicaments que personne ne contrôle réellement, et du prix du matériel médical que des sociétés privées vendent cher, très cher, trop cher, aux hôpitaux. La SNCF est en déficit à cause du TGV que l'État lui a fait acheter à Alsthom pour les rames et à Bouygues pour les voies et les ouvrages d'art.

Et c'est aux travailleurs, aux chômeurs, aux retraités, que l'on veut faire payer tous ces trous et ces déficits qui ont servi à produire du profit, rien que du profit, toujours du profit.

Et tout ce qu'on nous dit, c'est que s'il n'y a pas de relance économique, c'est parce que nous, les travailleurs, nous n'utiliserions pas, pour consommer, l'argent de nos livrets de caisse d'épargne. On nous dit cyniquement que pour relancer la consommation et diminuer le chômage, il faut vendre les actions que nous aurions en SICAV ! Mais qui possède des montagnes de titres boursiers, qui spécule avec les profits engrangés depuis des années ? Certainement pas les travailleurs !

Ce genre de propos rappelle ceux, passés à la postérité, de cette reine de France qui répondait à ceux qui lui annonçaient que le peuple n'avait plus de pain « *qu'il mange de la brioche* ».

Alors, le mécontentement des travailleurs des services publics a éclaté.

Mais rappelons-nous qu'au moment de l'élection présidentielle, beaucoup de travailleurs du privé s'étaient eux aussi mis en grève pour leurs salaires.

Le patronat et le gouvernement auraient tort de dormir trop tranquillement sur leur matelas de billets, car le mécontentement est toujours présent.

Le feu ne couve pas sous la cendre : il brûle encore. En plusieurs endroits du pays, la flamme de la grève ne s'est pas éteinte malgré la trêve des confiseurs.

Et pour ne citer qu'eux, les traminots de Marseille, employés des autobus, des tramways ou de métro, sont tous en grève. Les traminots marseillais font grève entre autres, pour que les plus récemment embauchés soient payés comme les plus anciens. Comme dans toutes les grèves qui ont éclaté le mois dernier, cette grève est marquée par la solidarité. Il n'y a pas que des intérêts particuliers qui aient été défendus, les intérêts de tous les travailleurs l'ont été aussi.

Et c'est cette flamme-là que les traminots marseillais maintiennent allumée.

Est-ce qu'il y aura un nouvel incendie en janvier ? Nous n'en savons évidemment rien. Mais c'est fort possible. Car le gouvernement doit reculer encore et le patronat doit céder.

Et ce que nous pouvons souhaiter de mieux pour les travailleurs, c'est que tous ensemble, tous unis, nous fassions reculer Juppé sur son plan et le patronat sur tous les salaires.

A NOS ABONNÉS

Beaucoup d'abonnés de *Lutte Ouvrière* ne reçoivent certes pas leur hebdomadaire en ce moment... pour cause de la grève de La Poste dont nous sommes bien évidemment solidaires.

Bien sûr, ils recevront leur journal plus tard, mais on comprend qu'en ce moment particulièrement, les informations et articles de *Lutte Ouvrière* leur manquent.

C'est pourquoi, s'ils le peuvent, nous les appelons à se signaler aux militants de Lutte Ouvrière qu'ils connaissent – et nous appelons les militants de Lutte Ouvrière qui les connaissent à les contacter – pour qu'ils aient leur journal sans attendre !

LE PLAN JUPPÉ, TOUJOURS À ABATTRE...

Beru/Gamma

Si Juppé est revenu pendant la grève sur sa mise en cause des régimes particuliers de retraites et sur le passage de 37,5 à 40 annuités pour la retraite des fonctionnaires, il a maintenu l'essentiel de son plan de remise en cause de la protection sociale. Et ce, d'autant plus fortement qu'il a fait voter, le 19 décembre, par un parlement à ses ordres, une loi donnant tout pouvoir au gouvernement pour promulguer les ordonnances de son choix et mettre en œuvre les changements constitutionnels qui permettront aux députés de décider dans l'avenir du sort des dépenses de santé.

Malgré les protestations des grévistes et de la rue, il n'est donc pas revenu sur le RDS, le remboursement de la dette sociale, cette CSG bis au taux de 0,5 % que les travailleurs, les chômeurs, les retraités vont devoir payer à compter du 1er janvier sur l'ensemble de leurs revenus, prétendument pour combler le trou de la Sécurité sociale, et qui frappera également les pensions d'invalidité, les rentes d'accident du travail et le livret A.

Les autres ponctions prévues sont également maintenues : la CSG va être élargie à tous les ménages à partir du 1er janvier 1997. A la même date, les allocations familiales deviendront imposables. Les cotisations maladie vont augmenter pour les retraités et les chômeurs.

Au total, les prélèvements nouveaux représenteraient pour les deux premières années (1996 et 1997) 82 milliards de francs à la charge des salariés, des chômeurs, des retraités et des familles, 8,9 milliards de francs à la charge des médecins. Le prélèvement reste doux pour les entreprises (4,2 milliards de francs) et les revenus financiers (1,4 milliard de francs).

Et, comme il n'y a pas de petites économies, les allocations familiales ne seront pas réévaluées en 1996, y compris les allocations de rentrée scolaire. Seront également bloquées en 1996 les allocations de parent isolé. Les femmes enceintes, qui quittent la vie professionnelle à l'occasion de la naissance d'un enfant, verront même leurs indemnités journalières diminuer. Au total, la baisse des prestations, la réduction des allocations diverses, le gel des dépenses médicales représenteront pour 1996 et 1997 32,1 milliards de francs non versés aux travailleurs et à leurs familles.

Pour l'essentiel, Juppé est resté sourd aux revendications des grévistes et des manifestants qui lui demandaient de remballer son plan. Tout au plus, Juppé indique maintenant que la réforme du financement de l'assurance-maladie conduira à substituer, à la CSG établie sur les seuls salaires, une CSG élargie à tous les revenus.

En attendant, 89 % de l'effort imposé par le plan Juppé va reposer sur les travailleurs, les chômeurs, les retraités, les familles et 5,6 % seulement sur les capitalistes et les spéculateurs. Si on ajoute les décisions antérieures, comme par exemple le relèvement du taux de la TVA, c'est un prélèvement nouveau d'une centaine de milliards qui va être puisé dès 1996 auprès des couches populaires. On n'a pas fini d'entendre télés et radios s'étonner que les Français hésitent à consommer. Et pour cause...

Jacques FONTENOY

Emplois passe-passe

Nicole Notat, la secrétaire de la CFDT, est d'accord avec Juppé pour « *réserver la moitié des postes à des jeunes* ». Le gouvernement en promet comme ça 250 000. En admettant que ça ne soit pas des paroles en l'air, ces emplois seront donc pris au détriment des autres catégories d'âge.

Il y a 5 millions d'exclus du travail dans ce pays dont quelque 3 millions de chômeurs officiels. De temps en temps le gouvernement peut les « rajeunir » ou les « vieillir » avec des mesures du style de celle-là. Mais le problème reste entier.

Il a trouvé ça tout seul

Charles Millon, le ministre de la Défense, a trouvé un autre « truc » pour réduire le chômage : les 32 heures payées 35, financé par la Région et les Assedic, sur la base du volontariat. Il faudrait que les travailleurs qui n'y arrivent déjà pas avec un salaire pour 39 heures, en acceptent un pour 35 heures. Et il faudrait que les patrons soient consentants, ce qui n'est pas le cas. Qu'à cela ne tienne, Millon, lui, fait semblant de travailler.

Syndicats

À PROPOS DU 45ème CONGRÉS DE LA CGT.

L'actualité du mouvement gréviste a quelque peu occulté les travaux du 45ème congrès de la CGT, qui se tenait du 3 au 8 décembre à Montreuil.

A l'ordre du jour, figurait pourtant une modification significative des statuts. Il était en effet proposé de supprimer dans l'ancien article premier des statuts le passage : *« La CGT s'assigne pour but la suppression de l'exploitation capitaliste notamment par la socialisation des moyens de production et d'échange »*, par le texte : la CGT *« agit pour une société démocratique libérée de toutes les formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions »*. Ce projet avait provoqué pas mal de débats dans les assemblées préparatoires, dont nombre de délégués se firent l'écho au congrès. Si cette proposition fut adoptée, par 65 % des congressistes, il faut cependant noter que 24 %, quasiment un quart des délégués, se prononcèrent contre. La direction confédérale avait entre temps modifié sa rédaction de la façon suivante : *«... agit pour une société démocratique libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation... »*.

Autre débat notable, celui concernant le mouvement gréviste en cours.

Le bureau du congrès, modifiant l'ordre du jour prévu, proposa une discussion improvisée, sans inscription préalable des intervenants, contrairement à l'usage, sur la question de la grève générale.

Certains reprochèrent le manque de fermeté de la direction, lui demandant qu'elle appelle à la grève générale, d'autres répondirent que, la grève se généralisant, il n'était pas nécessaire de la proclamer.

En fin de compte la motion proposée par la direction appelait *« à généraliser partout la grève pour le retrait du plan Juppé et les mesures négatives déjà prises en matière de retraite, pour les salaires, l'emploi et l'ouverture de vraies négociations en prenant comme base toutes les exigences des grévistes »* texte qui fut adopté à la quasi-unanimité.

La tonalité de ce congrès est donc apparue plus combative que ne le laissait prévoir les textes préparatoires que la direction avait soumis à la discussion.

Mais il serait peut-être hasardeux de conclure que ceux qui s'opposaient à ce qu'on retire des statuts le principe de la lutte anticapitaliste, étaient, tout en ayant raison, réellement plus anticapitalistes que les autres. En effet derrière ces débats se profilent en fait des luttes d'appareils qui ont peut-être un rapport avec celles qui se déroulent au sein du PCF. Des affrontements où chacun est masqué et dont l'enjeu n'a probablement pas grand-chose à voir avec les intérêts des travailleurs.

Jean-Pierre VIAL.

« C'est pas à Matignon, C'est pas dans les salons Que nous aurons satisfaction ! »

Personne ne nourrissait beaucoup d'illusions sur le « sommet social » qui s'est tenu à Matignon le jeudi 21 décembre.

Du côté des travailleurs, dont plusieurs dizaines de milliers avaient encore tenu à descendre dans la rue ce 21 décembre, la soirée de palabres du Premier ministre avec les états-majors syndicaux n'a pas suscité grand intérêt. Ce qui avait été obtenu, du moins en promesses (retrait du contrat-plan SNCF, annulation des modifications du régime de retraite des fonctionnaires, maintien de l'abattement de 20 % sur les revenus imposables) datait déjà d'une semaine.

Du côté des dirigeants syndicaux, mises à part les mines satisfaites, désormais habituelles, de Nicole Notat, ni le secrétaire de FO, Marc Blondel, ni Louis Viannet, pour la CGT, ne pouvaient se déclarer satisfaits de cette rencontre, sans se déjuger outrageusement.

Il faut dire que Juppé avait refusé qu'on y discute de son plan sur la Sécurité sociale, et le CNPF n'avait accepté d'assister à la rencontre qu'à la condition qu'il n'y soit pas abordé le problème de salaires. D'entrée avaient été exclus les deux seuls sujets vraiment à l'ordre du jour. Tout au plus le gouvernement s'est-il engagé à annuler toutes les sanctions disciplinaires prononcées dans les entreprises publiques durant la grève de décembre, et il a promis, pour 1997 un *« moratoire de tout prélèvement supplémentaire »*, mais pour les salariés et non-salariés actifs seulement, les chômeurs et retraités devant subir en 1997 une nouvelle augmentation des cotisations sociales. A l'issue d'un mouvement de grève de l'ampleur de celui qui vient d'avoir lieu, il eut été bien difficile aux responsables de la CGT et de FO de se contenter d'un tel semblant de dialogue.

Du côté de sa propre majorité, la fermeté de Juppé a peut-être eu plus de succès. Mais pour combien de temps ?

Juste avant l'ouverture du sommet, l'ancien ministre du Budget de Balladur, Sarkozy, et le président de la commission des finances à l'Assemblée, Méhaignerie, demandaient le report à plus tard du prélèvement supplémentaire de 0,5 % du RDS (impôt supplémentaire de « remboursement de la dette sociale »). Et même au sein du gouvernement le ministre des Transports, Pons prenait une position semblable.

Les responsables syndicaux vont se voir proposer une série de tables rondes. Pour l'emploi des jeunes, le gouvernement se fixe l'objectif (déjà fort limité) de l'embauche de 250 000 jeunes en 1996 : aux partenaires sociaux, syndicats et CNPF, de trouver ensemble les moyens d'atteindre un tel objectif. A eux de discuter l'extension des préretraites progressives permettant en échange l'embauche de jeunes. A eux de négocier aussi des mesures d'aménagement et de réduction du temps de travail. Dès janvier 1996, le gouvernement entamera de telles négociations pour la Fonction publique.

C'est un petit jeu avec lequel on va s'efforcer de lanterner les travailleurs. Le gouvernement pourrait offrir quelques miettes aux dirigeants des appareils syndicaux, leur permettant ici et là de vanter les mérites de telle ou telle petite mesure présentée comme un succès. Les directions syndicales pourraient même, sans rompre les règles du jeu, ponctuer chaque round de négociations de « journées d'action » destinées à « appuyer » les négociateurs.

Pour l'instant ni les dirigeants de la CGT, ni ceux de FO ne se disent prêts à ce jeu-là. On est trop près de la grève qu'ils ont eux-mêmes déclenchée et qui a mis en mouvement des dizaines de milliers de militants et des centaines de milliers de travailleurs.

Mais demain ? Car les dirigeants de la CGT et de FO ont fait maintenant la preuve qu'ils étaient les interlocuteurs incontournables du gouvernement et du patronat.

Alors que demain on en revienne à la routine du « dialogue social » que prône aujourd'hui un Juppé, rendu un peu moins arrogant par la grève, et que les dirigeants syndicaux s'y complaisent, ou qu'au contraire la lutte reprenne pour mettre un coup d'arrêt aux attaques contre nos droits, à la baisse du pouvoir d'achat, au chômage, cela dépend surtout des travailleurs qui ont pu juger ces dernières semaines que la lutte de classe menée par les travailleurs cette fois et non subie par eux pouvait changer leur sort plus que les votes et les palabres.

Car le recul de Juppé est le résultat non de négociations au sommet, mais de la grève.

Pour ce qui reste à obtenir d'indispensable, le retrait total du plan Juppé, et l'augmentation générale des salaires, la grève de décembre a montré la voie.

Le « sommet social » de Matignon sera vite oublié, comme il le mérite.

Certains ont ironisé sur le *« petit Noël de pauvre »* offert par Juppé aux travailleurs à Matignon. Peut-être. Mais le plat que les travailleurs ont servi au gouvernement, la veille des fêtes, n'était qu'un petit hors-d'oeuvre, qui n'est rien à côté du plat de résistance qui pourrait suivre.

Olivier BELIN.

AFP

Gandois, Juppé et Notat avant le « sommet social » du 21 décembre. On rigole, on rigole ! Mais qui rira le dernier ?

RETRAITÉS ET CHÔMEURS ENCORE PLUS PONCTIONNÉS EN 1997

La seule mesure concrète annoncée au sommet de Matignon par le gouvernement se réduit à la promesse de ne pas imposer de nouveaux prélèvements supplémentaires en 1997. Dans ce but il envisage pour l'année 1997 une nouvelle augmentation de la CSG de 1,5 % qui serait compensée par une baisse de 2 % des cotisations maladie. La différence, 0,5 %, annulerait en quelque sorte cette année-là l'effet de la cotisation supplémentaire RDS (dite de « remboursement de la dette sociale ») imposée à partir de janvier 1996.

Mais cela ne serait valable que pour les salariés et non-salariés en activité. Les chômeurs et les retraités, eux, seront plus lourdement ponctionnés en 1997 qu'en 1996. Car pour eux pas question de réduction des cotisations maladie : au contraire leur cotisation maladie sera, sur deux ans, augmentée de 2,4 % (1,2 % en 1996 et 1,2 % de plus en 1997). En y rajoutant les 0,5 % du RDS, et cette nouvelle augmentation de 1,5 % de la CSG, c'est de 4,4 % qu'aura augmenté en 1997 la ponction sur les revenus des retraités et des chômeurs. Sur les 60 milliards de francs que Juppé va prendre dans nos poches en 1997 pour financer son plan, 30 sortiront de celles des retraités et chômeurs.

O.B.

MÊME DANS LE MALHEUR, NE PAS OUBLIER SES AMIS.

Parmi les dispositions du plan Juppé qui ont disparu, ou ont été réduites à la suite de la grève de décembre, certaines ne concernaient pas vraiment ceux qui ont fait grève.

C'est le cas par exemple de la taxe prévue sur les laboratoires pharmaceutiques : le plan Juppé prévoyait de leur imposer une taxe forfaitaire qui devait rapporter 2,5 milliards à l'État (pas grand-chose en regard des énormes profits qu'ils réalisent, sur l'argent de la Sécu). Après négociations avec le ministre du Travail et des Affaires sociales, Barrot, les laboratoires pharmaceutiques auraient obtenu, en échange d'une baisse promise sur certains produits, qu'elle soit réduite de près de la moitié (le prélèvement global sur les laboratoires pharmaceutiques ne serait plus que de 1,5 milliard).

Commentant l'information, *Le Canard enchaîné* du 20 décembre soulignait que le ministre Barrot qui a négocié cette réduction est un connaisseur des problèmes de l'industrie pharmaceutique. Non seulement il a été jadis ministre de la Santé, mais surtout trois laboratoires pharmaceutiques au moins (que *Le Canard* cite nommément) ont contribué, « *modestement* », « *dans les limites légales* », au financement de sa campagne électorale en 1993.

O.B.

Belgique

ATTAQUES GOUVERNEMENTALES ET RÉACTIONS OUVRIÈRES

En Belgique aussi, en ce mois de décembre 1995, la riposte ouvrière aux provocations gouvernementales était à l'ordre du jour.

Mercredi 13 décembre, la manifestation des salariés des services publics appelée par les syndicats à Bruxelles a été un succès. De 25 000 à 50 000 manifestants selon la police ou les syndicats, cela représentait une forte mobilisation.

Quelques délégations de militants syndicaux d'entreprises privées se sont jointes au cortège. Une cinquantaine de cheminots en grève étaient même venus du dépôt de Lomme-Délivrance, à Lille, apporter leur soutien et affirmer symboliquement que les problèmes sont semblables de part et d'autre de la frontière. Ils furent largement ovationnés, d'autant plus que l'entrée en lutte contre la direction de la SNCB, la société des chemins de fer belges, était à l'ordre du jour, et que la grève des cheminots en France pouvait faire école.

De fait, deux jours après, de façon provocante, la SNCB officialisait les mesures d'austérité décidées par le pouvoir fédéral. Pour supprimer le « déficit structurel » de la SNCB, le gouvernement belge avait demandé à la direction de l'entreprise publique de prendre des mesures.

Quand le président (PS) de la SNCB a annoncé aux syndicats le 15 décembre qu'il était décidé à supprimer, en dix ans, 10 000 emplois sur les 42 000 qui restent, il ne s'attendait pas aux débrayages spontanés qui ont éclaté dès le lendemain. D'autant plus que, pour faire bonne mesure, l'indexation des salaires devrait aussi être réduite de moitié pendant plusieurs années, et que la SNCB devrait être divisée en «business units», préparant ainsi le démembrement et la privatisation partielle ou totale de l'entreprise.

Dans un premier temps les directions syndicales réussirent

LO

Dans une manifestation à Paris, le 12 décembre

à freiner la grève en vue de négociations avec le gouvernement. Mais comme le gouvernement ne voulait rien savoir, une grève complète démarra lundi 18 dès les premières heures en Flandre, pour s'étendre à l'ensemble de la Belgique. Les premiers en grève furent les employés des cabines de signalisation, mais le lendemain la grève s'étendait partout.

Dès mardi soir 19 décembre, le gouvernement annonçait que le plan de restructuration était repoussé, et que des négociations allaient s'ouvrir avec les syndicats. Le gouvernement et le patronat belges semblaient atteints d'une sorte de « syndrome Juppé », et craindre la grève... Mais les trains n'ont recommencé à circuler normalement que dans la journée du mercredi, car le matin de nombreuses assemblées générales réunissaient les cheminots.

En même temps le personnel de la compagnie aérienne Sabena était en grève pour la quatrième journée en un mois. Il s'oppose à sa direction qui veut imposer une augmentation des horaires sans augmentation des salaires, le blocage des salaires et une flexibilité totale, et qui a tout simplement dénoncé l'ensemble des conventions collectives qui régissaient le personnel ! Il semble d'ailleurs que même une partie des ministres et du patronat trouvent que le directeur de la Sabena, mis en place pour redresser l'entreprise et la lier à sa sœur suisse, commençait à en faire un peu trop dans la provocation.

D'autres orages se préparent à l'horizon, car c'est à partir du 6 janvier que le gouvernement fédéral doit commencer à débattre sur la réorganisation des pensions et de la Sécurité sociale, c'est-à-dire débattre comment réduire encore les revenus des travailleurs en activité, en retraite ou au chômage.

Alors que les grandes entreprises continuent à annoncer des profits fabuleux, le mécontentement des travailleurs belges ne cesse de croître. Pour le moment les directions syndicales ne prévoient qu'une journée de grève et de manifestation, dans la fonction publique, pour le 26 janvier. A moins qu'elles se sentent poussées par le mécontentement ?

Turquie

LE SUCCÈS ÉLECTORAL

C'est le parti islamiste qui est arrivé en tête, le 24 décembre, lors des élections législatives en Turquie. Le succès était attendu et ne fait que confirmer celui remporté il y a un an et demi, lors d'élections municipales dans lesquelles le même parti avait emporté les mairies de nombreuses grandes villes, à commencer par celles d'Ankara et d'Istanbul.

Une coalition discréditée

Depuis, la coalition au pouvoir n'a fait que se discréditer un peu plus. Si le Premier ministre sortant est une femme, Tansu Ciller, qui se donne des airs modernistes, c'est pour appliquer sans faille toujours la même politique au détriment des classes populaires. L'inflation en Turquie atteint et dépasse les 100 % l'an et, même si les patrons sont bien obligés de concéder périodiquement un rattrapage des salaires, celui-ci est le plus souvent insuffisant et les travailleurs assistent à une dégradation continue de leur pouvoir d'achat et de leurs conditions de vie en général.

Ciller a même cherché à donner l'exemple en s'opposant aux revendications des travailleurs du secteur public qui revendiquaient, eux aussi, un réajustement de leur salaire. C'est d'ailleurs à la suite de la grève de ces travailleurs, en septembre dernier, et de leur marche sur Ankara organisée par les syndicats, que la coalition dirigée par Ciller a éclaté et que l'on s'est orienté vers ces élections anticipées.

La sanction frappe donc le parti de Ciller, le Parti de la Juste Voie (DYP), parti de la droite libérale, mais aussi le Parti Social-Démocrate de Deniz Baykal (CHP) qui lui était associé dans la coalition. Bon nombre d'électeurs, y compris des couches populaires, se sont tournés vers le parti islamiste. Celui-ci n'a pas été compromis par le pouvoir et la politique d'austérité de ces dernières années, et pas trop par les scandales. Il a pu se proclamer un « parti intègre », partisan de la «justice sociale». D'autre part, présent dans les municipalités de grandes villes et de quartiers populaires, il s'est montré souvent proche de la population, notamment par des associations et des militants sachant organiser l'entraide, l'aide matérielle et l'accueil de familles venues des campagnes et récemment arrivées dans les villes. Autant de choses dont le Parti Social-Démocrate de Baykal se souciait moins que de sa place au gouvernement, où il a soutenu sans sourciller, pendant quatre ans, la politique d'austérité de Ciller et, avant elle, de Demirel.

Bien sûr, l'ascension du parti islamiste, le « Refah » (RP – Parti du Bien-être), correspond aussi à une remontée des préjugés religieux et des idées réactionnaires, se traduisant par exemple par une pression croissante pour le port du voile par les femmes dans un pays où le kemalisme l'avait largement battu en brèche. Mais de ce point de vue, on peut aussi se demander qui est le plus dangereux, du RP ou de la coalition en place jusqu'à présent. Celle-ci a en effet largement favorisé la remontée islamique, encourageant les préjugés religieux dans lesquels elle voyait un moyen de gouvernement.

Le danger islamiste... et celui de l'extrême-droite nationaliste

D'autre part, si Ciller s'est affirmée opposée à toute alliance avec le Refah, elle a en revanche ouvertement encouragé l'extrême-droite fascisante et les exactions du parti MHP (Parti du Mouvement Nationaliste) qui, infiltré dans l'armée et la police, organise des «commandos de la mort» et pratique les assassinats politiques que les organes de l'Etat préfèrent ne pas accomplir directement. Le Refah est bien un parti à l'idéologie réactionnaire, mais ses pratiques le font plutôt ressembler, jusqu'à présent, à un parti de notables faisant penser aux «sociaux-chrétiens» de certains pays européens. Mais Ciller et son parti, pour contrebalancer le Refah, encouragent un parti d'extrême-droite tout aussi réactionnaire et, lui, coutumier des actions de commando et des meurtres...

A la suite de ces élections, c'est d'ailleurs sans doute une coalition du même genre qui pourrait se maintenir, par une alliance entre le parti DYP de Ciller et un parti qui est son frère ennemi, l'ANAP (Parti de la Mère Patrie) de Mesut Yilmaz. Il n'est pas encore dit que le CHP social-démocrate y participe. Mais il existe un autre parti social-démocrate, le DSP de Bülent Ecevit, qui serait disponible pour le gouvernement et qui, très nationaliste, n'aurait apparemment

Grande-Bretagne

Émeutes à Londres
LES PASQUA ANGLAIS A L'ŒUVRE

Le quartier antillais de Brixton, à Londres, fut l'un des hauts lieux de la vague des émeutes de jeunes des années 1980-81. Mais cela faisait bien des années qu'il n'en avait plus connu, en partie parce qu'une bonne partie de la population la plus pauvre en a été chassée par les promoteurs.

Il n'empêche, c'est bien une émeute qui a éclaté à Brixton dans la soirée du 13 décembre.

Les affrontements ont duré plusieurs heures, jusque tard dans la nuit. Des véhicules ont été incendiés, des magasins pillés et des dizaines de manifestants ont été blessés, sans parler des arrestations dont la police n'a toujours pas révélé le nombre.

Pourtant, les quelque cinq cents personnes qui se rassemblaient ce soir-là pour un meeting de protestation ne pensaient pas faire la Une de la presse du lendemain. Il est vrai qu'elles étaient là pour protester contre les violences policières, en l'occurrence pour exiger que toute la lumière soit faite sur la mort de Brian Douglas, un jeune technicien antillais mort en mai dernier alors qu'il était détenu au commissariat de Brixton, soi-disant d'une «crise cardiaque». Mais ce n'était là qu'un meeting de plus dans une campagne qui dure depuis des mois sans incident majeur.

Brian Douglas n'est en effet pas un cas unique. Depuis mars 1994, pas moins de 15 jeunes, pour la plupart de couleur, sont morts dans des circonstances suspectes alors qu'ils étaient en détention provisoire dans des commissariats de l'agglomération londonienne.

Mais il faut croire que ce soir-là la police avait décidé de faire une démonstration de force. La réunion était à peine commencée quand plusieurs centaines de policiers en équipement anti-émeute et armés (ce qui ne s'était jamais vu encore à Londres) ont encerclé le parc où elle se déroulait avant de charger les participants sans la moindre sommation. Cela a provoqué la panique. L'assistance s'est enfuie dans une cité voisine où les porte-matraque l'ont poursuivie. Et c'est là que tout a commencé, lorsque les habitants de la cité ont été attaqués à leur tour, à coups de matraques et avec des injures racistes, pour avoir ouvert leurs portes et donné refuge aux fugitifs. En moins d'une heure toute la jeunesse du quartier était dans la rue et se battait contre les policiers avec tout ce qui lui tombait sous la main.

«Bavure» policière ou provocation? On peut se poser la question compte tenu de la politique menée depuis quelques mois par le gouvernement Major et les hautes sphères de la police. Cela a commencé par les attaques du ministre de l'Intérieur, Michael Howard, contre les «faux réfugiés» qui ne viendraient en Grande-Bretagne que «*pour profiter de la protection sociale*». Il en est sorti un tour de vis brutal envers tous les émigrés du Tiers Monde. Aujourd'hui neuf cents demandeurs d'asile sont parqués dans des camps militaires désaffectés.

Puis il y a eu la déclaration très médiatisée du patron de la police londonienne accusant la jeunesse de couleur de fournir l'écrasante majorité de la petite criminalité. Au même moment, dans les organismes de protection sociale, les autorités faisaient circuler des instructions invitant les employés à une vigilance particulière envers les postulants de couleur et à les signaler à la police en cas de «comportement suspect».

Les gestes, mesures, annonces, se sont ainsi multipliés, tous pointant dans le même sens, vers ces jeunes de couleur, dont la plupart ont d'ailleurs la nationalité anglaise, qui seraient, sous-entend-on, responsables tout à la fois de l'inflation du budget de la protection sociale et de la montée de la criminalité!

Tandis que, d'un côté, toute une bureaucratie compile en permanence des statistiques sur le degré de racisme décelé dans chaque incident sur la voie publique (libéralisme oblige!), de l'autre les ministres jouent avec le feu des préjugés raciaux, quitte à laisser faire (ou peut-être à encourager) les ardeurs matraqueuses de leurs flics.

Nul ne peut savoir si l'Europe monétaire finira par voir le jour. Mais celle des démagogues sans scrupule et des Dupont-la-Joie, celle des politiciens spéculant sur un racisme imbécile pour détourner l'attention des pauvres, celle-là existe bel et bien, sans qu'il soit besoin de sommets ni de traités.

François ROULEAU

Arc

Lors des émeutes de Brixton de 1981

DES ISLAMISTES

aucun scrupule à participer à une coalition soutenant la guerre à outrance au Kurdistan et favorisant, dans ce cadre, les actions de l'extrême-droite.

Entre le danger islamiste du Refah, qui semble voué à rester dans l'opposition, et celui représenté par le gouvernement sortant ou celui qui va lui succéder, il est donc difficile de dire lequel est le pire. De nouvelles mesures d'austérité sont au programme du prochain gouvernement, chacun le sait déjà; c'est ce que le patronat turc et ses alliés occidentaux attendent, même s'ils souhaitent que le gouvernement garde un visage plus moderniste, plus acceptable par l'Occident que celui que donnerait un gouvernement du Refah…

Heureusement, la classe ouvrière turque a montré, depuis plusieurs années, qu'elle ne se laisse guère abuser et a appris à se battre et se faire respecter de plus en plus des patrons et des gouvernements, quels qu'ils soient.

André FRYS

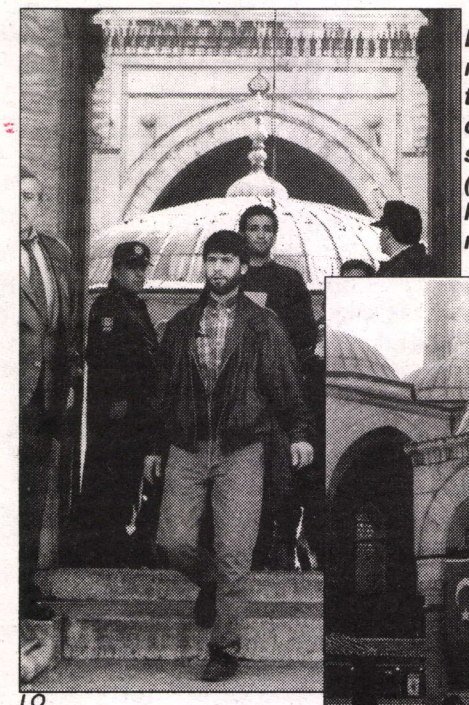

LO

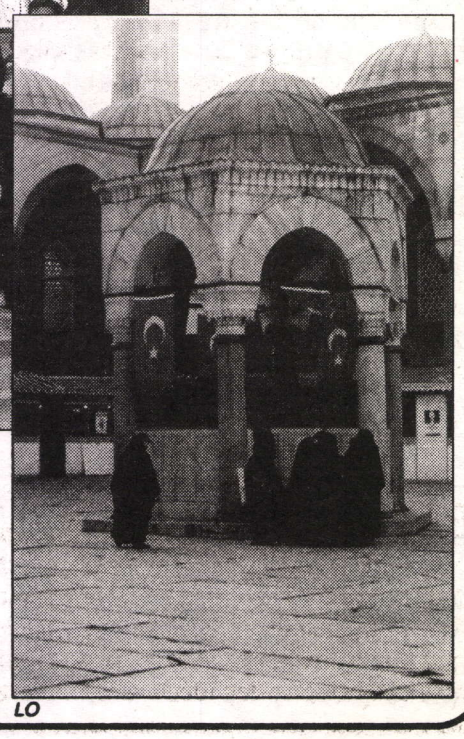

LO

Développement de l'islamisme : sortie d'un meeting (en faveur de la Tchétchénie) dans une mosquée, sous surveillance policière (ci-contre), exposition de livres musulmans dans une mosquée (ci-dessous)

Sommet européen de Madrid

L'EURO-PAS-NOUVEAU EST ARRIVÉ

La presse a pris le relais des gouvernements pour entonner la trompette des grandes nouvelles et annoncer l'adoption du nom de la future monnaie européenne – «l'Euro».

Il faut croire que les hauts fonctionnaires chargés des relations publiques étaient vraiment à court d'annonces nouvelles pour faire croire que l'Europe monétaire continue à avancer. Car, à vrai dire, c'est en mars dernier, au sommet de Valence, que la nouvelle dénomination avait été adoptée.

La seule nouveauté du sommet de Madrid, mais sans doute n'a-t-elle rien de définitif, c'est celle dont on a le moins parlé : le recul de 1999 (dont parlait le sommet de Valence) à 2001 de la date d'entrée en vigueur de ladite monnaie commune.

Évidemment, derrière le sur-place auquel se livre depuis quelques années *«l'irrésistible marche en avant vers l'Europe monétaire»*, il y a toutes les rivalités des bourgeoisies et les réticences des États à faire des concessions qui pourraient gêner en quoi que ce soit leurs capitalistes respectifs. Et il y a, en plus, les contraintes du contexte économique et les à-coups des marchés financiers, alimentés par la course au profit des possédants. Les déficits des États européens s'en trouvent creusés d'autant, tandis que leurs monnaies et donc les échanges commerciaux de leurs entreprises nationales s'en trouvent constamment menacés.

C'est que l'urgence de la monnaie unique – qui permettrait de mieux absorber les chocs des marchés financiers – et les obstacles pour y arriver ont les mêmes causes. D'où la marche en crabe de l'Europe monétaire.

La seule chose sur laquelle les États sont tous d'accord, c'est sur le fait de faire payer la classe ouvrière. Mais cela, il n'ont pas besoin de l'Europe pour y penser et encore moins pour le tenter. En attendant de pouvoir faire quelque chose qui soit plus que symbolique ensemble, c'est aux exercices d'austérité à la Juppé qu'ils se livrent tous, chacun pour soi, avec des succès variables comme on vient de le voir en France et en Belgique.

F.R.

AFP

En 1988, ce timbre valait 0,31 écu (monnaie fictive). Combien vaut-il d'euros (tout aussi fictifs)?

Dans les tris, les postiers la tête haute

Tri Landy (Paris)

Mardi 19 nous avons repris le travail… mais en ne travaillant pas encore ce matin-là. Le directeur du courrier international (qui gère les salles de tri des centre du PLM, Austerlitz, Roissy et Landy) est venu à 6 heures au centre de tri pour négocier le paiement des jours de grève. Comme il ne voulait pas en entendre parler, les discussions ont duré toute la vacation de ceux qui travaillent le matin, jusqu'à ce qu'il cède enfin, à midi, en accordant que 6 jours de grève restent « gelés » sur les 22 jours décomptés.

La reprise s'est donc faite la tête haute, marquée de nombreuses discussions sur les trois semaines de grève autour des casiers, de consultations en commun des photos de la grève, et d'une délégation de tout le personnel, le mercredi, pour exiger les compensations pour le travail effectué à l'occasion des week-ends de Noël et du 1er janvier.

Par ailleurs la direction qui a engagé des enquêtes disciplinaires pour « entrave au travail » contre une vingtaine de grévistes en a été pour ses frais : aucun des grévistes en question ne s'est présenté aux convocations. Un véritable bide.

Tri PLM (Paris)

Avec Noël et le nouvel an, le trafic à la poste augmente. Chaque année les directions des centres de tri font appel aux heures supplémentaires. C'est le cas au centre de tri PLM, gare de Lyon à Paris. Avec la grève, il y a encore plus de courrier en retard, et les heures supplémentaires devaient augmenter.

Lundi 18, après trois semaines de grève, nous sommes allés exiger de la direction la suppression des heures supplémentaires et demander de les remplacer par l'embauche de CDD. La direction s'est fait tirer l'oreille, mais a cédé.

Ils ne sont embauchés que pour une durée limitée. Mais c'est tout de même mieux de voir des jeunes en plus avec nous que des collègues en heures supplémentaires.

Au tri Paris-Austerlitz, pendant la grève.

Roissy CAP (Centre de tri aérien postal)

Au centre de tri aérien de Roissy, mardi 18 décembre, lorsque nous avons appris que la DCI (Direction du courrier international) proposait l'étalement des jours de grève et le gel de 6 jours… alors que notre patron ne voulait rien savoir, la colère est remontée d'un cran. Nous avons refait les piquets avec banderole à l'entrée du centre.

Réunis en AG, nous sommes allés ensuite à plus d'une cinquantaine envahir le bureau du patron. Il ne voulait rien entendre et faisait mine de n'être pas au courant du fax de la DCI, et que de toute façon, il attendait les ordres de sa direction – la DTN (Direction du transport national) –, dont dépend le centre. Pendant une heure et demie il s'est pris une volée de bois vert. Son entêtement a ressoudé les liens entre nous ; des grévistes qui revenaient de province et même ceux d'entre nous qui n'avaient pas fait trop grève étaient mis dans le coup. Nous avons décidé de nous remettre en grève si nous n'avions pas de réponse le lendemain. Le patron, un peu échaudé, a dit qu'il ne retirait pas cette nuit même si nous n'avons embauché qu'à 23 h 30 au lieu de 21 h.

Le lendemain l'AG était encore plus nombreuse pour exiger du patron qu'il vienne s'expliquer. Il vint répéter qu'il attendait les consignes de la DTN et qu'il fallait reprendre le travail dans 10 minutes, sinon il nous estimait en grève. Du coup, la majorité de l'AG a décidé de se mettre en grève toute la nuit et d'empêcher les camions de passer. Comme beaucoup le disaient : *« Au point où on en est, on n'est plus à ça près ! »*

Dans la journée du 21, neuf d'entre nous recevaient une lettre recommandée nous retirant du service pour « entrave à la liberté du travail », en attente de sanctions disciplinaires, avec interdiction d'entrer dans le centre ! Le soir, au fur et à mesure, tout le monde était prévenu du sale coup et au bout d'une demi-heure d'AG, près de 90 % se mettaient en grève. Une délégation fut envoyée au patron, tout le monde restant sur le parking avec les sanctionnés pour attendre les résultats. Le patron annonça alors pour le soir la suspension des sanctions et autorisait les sanctionnés à revenir dans le service.

C'est le lendemain que, devant la tension et la détermination des grévistes, le directeur du niveau supérieur, la DTN, s'est senti obligé de lâcher : les sanctions étaient annulées et, comme à la DCI, nous obtenions le gel de 6 jours de grève et le reste étalé 2 jours par mois.

Le soir, à l'AG, ce fut l'explosion de joie. Les patrons avaient pris une claque, ils l'avaient bien cherchée et c'était la seule réponse que méritait leur mépris.

Correspondants LO

LA GRÈVE À LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'ISÈRE

Ce n'est que le vendredi 22 décembre que le travail a repris à la DDE de l'Isère qui regroupe au total 1 200 personnes dont 350 travaillant à Grenoble à l'Hôtel de l'Équipement, les autres étant réparties dans des subdivisions couvrant tout le département. Le personnel de l'Équipement appartient à trois catégories : bureaux, travaux, parc et cette division se retrouve même au niveau syndical. Mais la grève à la DDE a largement contribué à faire voler en éclats ces divisions et ces barrières (à la fois géographiques et dans les têtes).

C'est à l'assemblée générale du 4 décembre, appelée par la CGT et FO, que la grève reconductible avait été votée à la quasi-unanimité des 500 personnes présentes. Et le lendemain nous étions 500 à la manifestation.

Entre les journées de manifestations, les grévistes n'ont pas été inactifs. Des militants de la CGT ont proposé d'aller à la rencontre directe de travailleurs du privé, et nous sommes allés diffuser un tract et discuter avec les ouvriers des Aciéries d'Allevard, une importante usine de la vallée du Grésivaudan. Nous avons reçu la visite des grévistes du Trésor et des Impôts avec lesquels nous avons manifesté en commun. Des professeurs du lycée voisin de l'Hôtel de l'Équipement sont venus nous demander un coup de main pour les aider à chauffer l'ambiance dans leur établissement.

Nous avons aussi organisé une manifestation en commun avec les travailleurs d'EDF et des Télécoms, à plusieurs centaines, vers la préfecture, puis le Conseil général et enfin au rectorat pour affirmer notre solidarité avec la cinquantaine de maîtres-auxiliaires occupant le hall d'accueil pour protester contre les licenciements dont ils sont victimes depuis la rentrée scolaire.

Il y eut aussi un blocage de l'aéroport de Saint-Etienne de Saint-Geoirs, la participation au filtrage gratuit d'un péage d'autoroute, des diffusions de tracts sur des marchés et une tournée des différents piquets de grève sur l'agglomération.

Et puis il y eut le blocage de l'Hôtel de l'Équipement, le 11 décembre. Dès 5 h 45, les agents des travaux bloquèrent toutes les portes d'accès avec leurs engins. Celles-ci furent soudées, bloquées avec des chaînes : les grévistes étaient maîtres de l'Hôtel. Ce même jour, des manifestations furent organisées en direction des médias locaux : FR3 et *Le Dauphiné Libéré*, pour qu'ils donnent la parole aux grévistes et établissent certaines vérités. Par exemple sur les fonctionnaires, soi-disant « privilégiés », à l'Équipement, 70 % du personnel gagne moins de 8 000 F par mois.

Lundi 18 décembre nous nous retrouvions en assemblée générale. Chacun avait présent à l'esprit que le mouvement de reprise était amorcé. Le représentant de FO appelait à poursuivre l'action sous d'autres formes, les représentants de la CGT appelaient à poursuivre la grève. Le vote fut serré : 108 pour la grève, 106 contre. Nous avons débloqué l'Hôtel après une semaine d'occupation mais la grève a continué avec un bon moral, d'autant plus que sur l'agglomération grenobloise, nous n'étions pas les seuls à continuer ce lundi 18. Il y avait encore le centre de tri, les communaux, les bus VFD, une partie de l'EDF et des Télécoms. Bref, l'ambiance était à montrer, encore au moins quelques jours, que Juppé et les siens devaient toujours compter avec nous.

Correspondant LO

SEVEL (Hordain – Nord)

UNE CLAQUE POUR LA DIRECTION

À Sevelnord, une usine où les groupes Fiat et PSA fabriquent des monospaces en commun depuis septembre 1994 et qui suit le modèle du groupe PSA pour la mise en place de nouvelles méthodes de travail, la direction avait fait savoir que la CGT ne pourrait jamais créer un syndicat dans l'usine.

Les entraves à l'activité syndicale, celle qui s'oppose à la direction bien sûr, sont nombreuses. Les diffusions de tracts se font depuis les ronds-points d'accès aux parkings de l'usine, sauf pour les syndicats ayant été autorisés. Dans l'usine, les chefs font la chasse aux tracts de la CGT. Avant les élections professionnelles, la CGT a présenté une liste de trois délégués syndicaux, que la direction a refusés sous prétexte qu'ils n'avaient pas un an de présence dans l'usine, tout en faisant pression sur les trois : dépôts de plainte pour vols, pressions sur le lieu de travail, de sorte que deux des candidats ont démissionné.

Malgré les menaces et les pressions de toutes sortes, la CGT a présenté une liste de dix candidats aux élections de représentants du personnel DP et CE. Au premier collège, la CGT a eu 44 % des voix et donc 6 élus DP et 3 CE.

Le petit chouchou de la direction, c'est le SPI (Syndicat professionnel indépendant, que beaucoup nomment le syndicat patronal, qui a été créé en même temps que l'usine). Pour donner l'impression que le SPI était gagnant aux élections, la direction a donné les résultats des trois collèges confondus DP et CE. Cela donne : SPI 15 sièges, CGT 9, CFTC 5, FO 1. Ces résultats ont été commentés : « *Maintenant, la direction ne pourra plus faire ses sales coups aussi facilement* ».

Pour la direction, qui se croyait tout permis dans une région touchée durement par le chômage, c'est un juste retour de manivelle. Même si personne ne sait encore ce que pourront faire les délégués de la CGT, le seul fait que la direction n'en voulait pas explique que nous soyons nombreux à nous réjouir de cette claque... et de la tête que faisaient certains chefs !

CLECIM (Saint-Chamond – Loire)

LES PATRONS REMETTENT ÇA

Le 30 novembre 1994 les salariés de CLECIM rassemblés contre les licenciements.

Un an après leur tentative pour fermer leurs installations de Saint-Chamond, les patrons de Clecim récidivent. A l'époque, la résistance des travailleurs avait limité les dégâts : le site (où sont les bureaux d'étude de cette entreprise de conception et réalisation de matériel pour la sidérurgie) avait continué son existence, amputé d'une bonne partie de son personnel, celui-ci ayant arraché des conditions financières de départ bien supérieures à celles de la convention collective.

Cette fois-ci, les patrons ont tout de suite présenté un plan chiffré. Sur les trois sites Clecim (Saint-Chamond et Montbrison dans la Loire, Cergy dans la région parisienne), celui de Saint-Chamond doit disparaître. 136 de ses 280 salariés seraient licenciés, les autres mutés, pour l'essentiel sur Montbrison, distant de 50 km, pour le reste à Cergy.

Le personnel unanime, employés, secrétaires, techniciens et cadres aussi, a tout de suite affirmé son opposition à ce projet. Des affichettes ont été apposées dans toute la ville. Des contacts ont été pris avec les travailleurs de Montbrison afin d'envisager une riposte commune. Et sur place, l'ardeur au travail a chuté depuis début décembre.

Une visite collective et militante, à plus de 100, a été faite le 11 décembre au Conseil municipal de Saint-Chamond. Le maire RPR a rendu compte d'une réunion qui s'était tenue à Paris le matin même entre des représentants du ministère du Travail et de la direction de Clecim. Les pouvoirs publics y avaient insisté pour que Clecim réfléchisse à d'autres solutions que la fermeture de Saint-Chamond, mais le PDG et son adjoint étaient restés évasifs sur de tels engagements. Le maire se fit applaudir en comparant ce PDG à un « mercenaire » et en indiquant que son adjoint « *mentait comme il respirait* ».

Evidemment, il n'appartenait rien aux salariés de Clecim présents ; ils sont confrontés directement et depuis longtemps aux agissements de ce « mercenaire » et de ce « menteur » que sont leur patron et patron adjoint. Mais pour obliger ceux-ci à adopter d'autres mœurs, ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

Correspondant LO

CÉZUS (Angers)

GRÈVE CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

Chez Cézus à Angers, une grève contre les suppressions d'emplois a commencé le mercredi 13 décembre.

L'entreprise fabrique des tubes de zirconium, un métal dont les propriétés permettent de contrôler les réactions en chaîne dans les centrales nucléaires. Jusqu'à l'an dernier, le groupe Cézus appartenait à Péchiney qui l'a vendu à Framatome. Et ce dernier a décidé la quasi-fermeture du site de Montreuil-Juigné, près d'Angers : sur 230 emplois aujourd'hui, il n'en resterait plus que 49 fin 1997.

Contrairement à Péchiney, Framatome affirme en effet que la dispersion des quatre usines du groupe est un handicap. Mais la direction déclare que tous les salariés pourront être reclassés dans le groupe, soit dans une des trois usines restantes de Cézus, soit dans une usine Framatome. Elle a mis en place un plan social, comprenant des départs en FNE et des mutations étalées sur deux ans, et propose une prime de 125 000 F pour les mutations internes, le déménagement payé et une prime pour le conjoint s'il doit quitter son travail. Pour ceux qui démissionneraient, elle propose une somme de l'ordre de 80 000 F.

Les travailleurs de Cézus ne l'entendent pas de cette oreille. Si la direction, pour de sordides questions d'économies, veut nous envoyer aux quatre coins de France, qu'elle paye ! Nous réclamons donc un minimum de 200 000 F, que nous soyons mutés dans le groupe ou que nous le quittions. De plus, la direction ne doit pas se contenter de nous payer un déménagement : si nous sommes obligés d'accepter une mutation, il n'est pas certain que nous trouvions un logement convenable au pied levé.

Pour l'instant la direction n'a rien cédé. Elle pensait peut-être que la coupure du week-end calmerait les esprits, mais lundi matin 18 décembre, lors d'une rencontre avec le patron, nous sommes tous allés lui dire notre façon de penser ; et la grève continuait !

Correspondant LO

PLANS «SOCIAUX» ET MOUVEMENTS SOCIAUX

Le tribunal de Paris a annulé le plan dit social de GEC-Alsthom-Transport qui prévoyait la suppression de 984 emplois. Cela s'est passé la semaine dernière, en pleine période de grèves et de manifestations. Les juges ont découvert « *de multiples insuffisances... au regard des dispositions légales* ».

Dit comme ça ou autrement, ce n'était de toute façon pas le moment de mettre de l'huile sur le feu. Il n'y a probablement pas eu que les textes pour en convaincre les juges. Le contexte a dû jouer son rôle. Le poids des mots, le choc des actions...

La Réunion

• Apavou

UNE GRÈVE DES OUVRIERS D'ENTRETIEN

Vingt-six ouvriers d'entretien sur 95 de chez Apavou, un des plus gros capitalistes du bâtiment à La Réunion, viennent de faire grève huit jours pour 6 000 F net, une convention collective et l'amélioration de leurs conditions de travail. Ce patron qui brasse des millions se refusait à doter les ouvriers de vêtements de travail. Il a fallu qu'ils se mettent en grève et le menacent de faire intervenir l'inspection du travail pour les obtenir !

Ce monsieur, qui a ses entrées dans toutes les mairies de l'île et conclut avec elles de juteux marchés, se moque comme d'une guigne du droit du travail et de la législation en matière de construction. Il y a quelques mois, il était épinglé par la justice pour avoir construit un immeuble à Saint-Denis, la capitale, sans permis. Mais l'affaire avait traîné en longueur avant d'être enterrée. Dans son entreprise, il joue avec les salariés comme avec des pions : déplacement du lieu de travail du jour au lendemain ; chantage à l'emploi pour obliger les salariés (cadres compris) en contrat à durée indéterminée à accepter des contrats à durée déterminée ; non-respect des normes de sécurité sur les chantiers ; heures supplémentaires non payées. Et la liste n'est pas exhaustive.

Avant la grève, les agents d'entretien touchaient 4 600 F net par mois. La grève leur a apporté une augmentation immédiate de 300 F mensuels. Et comme le SMIC réunionnais doit être aligné sur celui de France au 1er janvier prochain, sauf mauvais coup de la part du gouvernement, il a été conclu que leurs salaires seraient réaugmentés en janvier. Ils ont également obtenu la prise en compte de l'ancienneté (certains travaillent depuis plus de dix ans pour Apavou et sont toujours au minimum) et toucheront un rappel pour certains. A cela s'ajoutent un 13e mois, une convention collective valable deux ans et les dotations vestimentaires.

Même si on est encore loin du compte, les 26 grévistes ont obtenu le recul de l'un des plus gros patrons de l'île et fait la démonstration que l'action collective est payante.

• Beaufonds

L'USINE FERME, LES PATRONS SE SONT SUCRÉS

Courant novembre, l'usine sucrière de Beaufonds, située dans l'est de l'île de la Réunion, a fermé définitivement. Avec cette fermeture, c'est 110 ouvriers saisonniers qui se sont retrouvés au chômage. Une quarantaine de permanents (sur 117) ont obtenu une mutation à Bois-Rouge et au Gol, deux autres sites sucriers, le premier dans l'est, l'autre dans le sud. Une trentaine d'ouvriers devraient partir soit en retraite, soit en préretraite dérogatoire. Enfin 20 autres resteront sur place et quelques autres vont se lancer dans la création de leur entreprise…

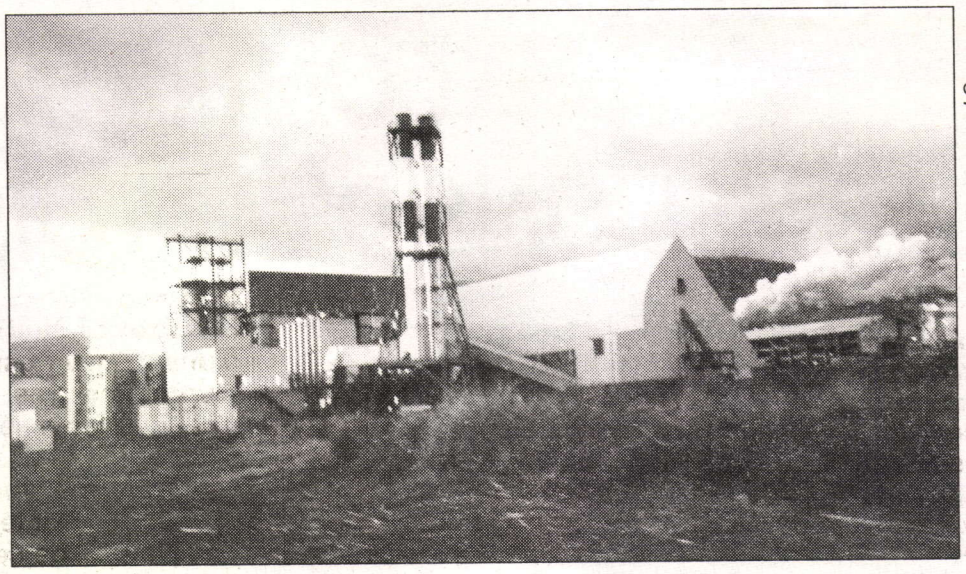

LO

Depuis quelques années, des bruits couraient sur la fermeture de cette usine, mais la direction n'en a avisé les salariés que le 13 décembre 1994, lors d'un comité d'entreprise, juste à la fin de la campagne sucrière…

Thiéblin, le PDG du groupe, le groupe Quartier Français, s'en tire à très bon compte. D'une part, il n'a pas eu à payer de prime de licenciement aux ouvriers saisonniers, car ces derniers, comme tous les ans à la même date, arrivaient au terme de leur contrat. D'autre part, les départs en préretraite dérogatoire ne seront pas suivis d'embauches, car l'État a considéré les reclassements dans les autres usines comme des embauches, alors qu'en fait les travailleurs mutés iront remplacer des gars partant à la retraite.

D'autre part les permanents mutés dans les autres usines toucheront une prime compensatrice de perte de salaire. Car les salaires de Beaufonds étaient supérieurs à ceux de Bois-Rouge et du Gol. Cette prime sera d'un maximum de 50 000 F… étalée sur trois ans. Quant aux saisonniers, Thiéblin a jugé que pour eux 15 000 F étaient suffisants !

Par l'exploitation des travailleurs, les vagues de licenciements successives et la concentration progressive du capital dans ses mains, le groupe de Thiéblin est devenu le premier groupe sucrier de la Réunion, avec 800 millions de chiffre d'affaires annuel et 72 % de la production de sucre. Il contrôle par ailleurs, avec son compère de Châteauvieux, deux centrales thermiques fonctionnant au charbon et à la bagasse (le rebut de la canne) pouvant produire 60 % de l'électricité de la Réunion.

Or, non content d'avoir licencié de nombreux travailleurs, ce patron osait encore réclamer en octobre, dans une interview au quotidien *Le Réunionnais*, «*la baisse du coût de travail, soit par la baisse des charges sociales, soit par l'octroi de primes à l'emploi*» !.. se référant pour cela aux lois en vigueur au Portugal.

Les saisonniers travaillant sur les plates-formes dépendant de l'usine de Beaufonds étaient exploités pour le SMIC réunionnais, c'est-à-dire pour à peine 4 000 F mensuels net. Pour Thiéblin, pas gêné, c'est sans doute encore trop cher !

Voir

À la vie, à la mort

de Robert Guediguian

Ce film commence par le discours d'un politicien promettant aux ouvriers, dont il se flatte d'être fils, que «*c'est ensemble que nous construirons l'avenir de nos enfants*»… En toile de fond, d'énormes tas d'immondices et un paysage déshérité de banlieue.

Le film de Robert Guédiguian est la chronique sociale d'une tribu populaire dont les membres – menuisier, mécanicien… – sombrent les uns après les autres dans le chômage. Tout se passe à Marseille, en particulier dans le petit port de l'Estaque, entre les bicoques, les supermarchés et les terrains vagues, sur fond de raffineries de pétrole.

Autour du père, rescapé républicain espagnol de 36, condamné à la chaise roulante à la suite d'un accident du travail sur le port, s'agglutinent des personnages divers et colorés. Les hommes sont tous chômeurs et ont pour port d'attache le «Perroquet vert», un petit cabaret tenu par le fils. La belle-soeur de la famille, vieillie et usée, y fait ses derniers numéros de strip-tease, sur un air célèbre de gloire au «comandante» Che Guevara. La fille perd son travail de femme de ménage plutôt que de céder aux avances de son patron. Elle monte à la « Bonne Mère » pour voir exaucer son vœu d'avoir un enfant, mais s'en donne quelques moyens plus sûrs. Elle est pieuse, mais elle n'est pas godiche.

Certains de ces personnages plongent, pour parfois ne pas remonter à la surface. Mais, faibles ou forts, tous sont à leur façon des réfractaires lucides, des individus qui inspirent l'estime et pas la pitié. Tous gardent leur dignité, leur mordant face à la société, leur morale, faite de beaucoup de solidarité et de chaleur humaine, pimentées d'un peu de débrouillardise.

Ce film n'est sorti que dans de très rares salles. Metteur en scène et acteurs inconnus, nous dit-on. Pourtant, ce film est d'une grande qualité et d'une grande finesse. Et il est au cœur des problèmes actuels.

Michelle VERDIER

Sélection de livres

En cette fin d'année où l'on a un peu le loisir de lire, d'offrir ou de s'offrir des livres, voici une sélection d'ouvrages dont les critiques sont parues au fil des six derniers mois dans les colonnes de notre journal.

HISTOIRE, TÉMOIGNAGES

Voyages aux Isles, Chronique aventureuse des Caraïbes 1693-1705
de Jean-Baptiste Labat

Un récit composé des notes journalières prises par l'auteur, un dominicain, envoyé comme missionnaire aux Caraïbes sous le règne de Louis XIV. C'est le temps de la course en mer, des corsaires et flibustiers, et de la concurrence franco-anglaise pour la conquête des colonies. Les débuts de la colonisation racontés sans trop d'hypocrisie.

Editions Phébus, 149 F.

Les camps sur la plage, Un exil espagnol
de G. Dreyfuss-Armand et E. Témine

Après la prise de Barcelone par les troupes franquistes en janvier 1939, plus de cinq cent mille Espagnols franchirent la frontière vers la France dans des conditions dramatiques, aussi mal traités par le régime vichyste que par le gouvernement de Front Populaire. L'Etat français parachevait ainsi l'oeuvre de la dictature franquiste.

Editions Autrement, 141 pages, 89 F.

Christian Ranucci, vingt ans après
Ouvrage collectif de Gilles Perrault, Héloïse Mathon, Jean-François Le Forsonney, Daniel Soulez-Larivière, Jean-Denis Bredin

Un ouvrage qui, après *Le pull-over rouge* de Gilles Perrault, témoigne des efforts du Comité national pour la révision du procès Ranucci, dont les requêtes en révision déposées en 1978, 1981 et 1990 ont toutes été rejetées par la justice, pas pressée de revenir sur la manière dont fut obtenue la condamnation à mort d'un jeune homme de 22 ans, mort pour l'exemple.

Editions Julliard, 275 p., 120 F.

Dans la peau d'un intouchable
de Marc Boulet

L'auteur, grimé, a partagé un court moment la vie des intouchables en Inde. Malgré les limites du procédé, on y découvre la vie misérable des millions de sous-prolétaires qui peuplent les grandes villes indiennes, où la violence sociale est omniprésente : brutalité policière, poids de la religion, hiérarchie des castes au service de la classe dirigeante.

Editions du Seuil, collection Points.

AFP

ROMANS

Villa Vanille
de Patrick Cauvin

Madagascar, printemps 1947. La vie futile de gros colons enrichis notamment dans le commerce de la viande. Eclate le soulèvement populaire, durement réprimé par l'armée française mais aussi par ces mêmes colons organisés en milices, torturant, violant, assassinant et brûlant les villages.

Editions Albin Michel, 140 F.

L'île de Sakhaline
d'Anton Tchékhov

Le bagne tsariste de Sakhaline visité et dénoncé par Tchékhov en 1890. Un réquisitoire contre le bagne, mais aussi contre la conception coloniale du gouvernement russe qui peuplait l'île de bagnards libérés transformés en colons, censés contrebalancer l'influence japonaise dans cette région.

Editions Cent Pages, 160 F.

La mise à mort
de Christoph Hein

Un recueil de nouvelles évoquant l'ex-Allemagne de l'Est de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la chute du mur de Berlin. L'auteur montre le décalage entre les discours officiels du régime qui se disait communiste et la réalité sociale. Des récits souvent attachants.

Editions Anne-Marie Métaillé, 182 p., 105 F.

La migration des cœurs
de Maryse Condé

Ce roman a pour cadre les Caraïbes du dernier quart du XIX^{e} siècle. L'histoire d'un enfant trouvé, noir, et d'une fille de propriétaire terrien avec pour toile de fond les Etats-Unis cherchant à s'emparer de Cuba, la lente application de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe, le mouvement socialiste endigué par les nouveaux notables noirs.

Editions Robert Laffont, 129 F.

Hiroshima, fleurs d'été
de Tamiki Hara

Ce recueil de nouvelles fut écrit par un auteur japonais habitant Hiroshima et présent lors du bombardement atomique. Les trois nouvelles dénoncent ses conséquences. L'auteur, lui-même atteint physiquement et moralement, se suicida en 1951. Le ton est très noir, mais c'est le reflet poignant et réaliste de l'horreur d'Hiroshima.

Editions Dagorno.

C'est la faute à Rousseau
de Gaston Haustrate

Troisième volet de la saga d'une famille ouvrière, de la Commune à Mai 68. Cette fois-ci, est évoquée la guerre de 1914-1918, avec notamment ses fusillés et fusilleurs pour l'exemple. Nous voilà en 1919 quand se mélangent les souvenirs de la boucherie guerrière et l'espoir d'un monde nouveau avec la Révolution russe. Les personnages sont un peu sommaires, les situations souvent mélodramatiques, mais les intentions sympathiques. En matière de monuments aux morts de la guerre, l'auteur en tient pour celui du village d'Equeurdreville où le maire fit graver : « *Que maudite soit la guerre !* ».

Editions Caliban, 110 F.

RÉÉDITIONS

Hommage à la Catalogne
de George Orwell

Ce livre a inspiré le film de Ken Loach. Il témoigne surtout du rôle funeste des staliniens dans la Révolution espagnole. L'écrivain anglais avait rejoint une milice du POUM en décembre 1936. Avait été publié auparavant, chez Gallimard, sous le titre *La Catalogne Libre*.

Editions Champ Libre (devenues depuis les Editions Ivréa).

Transit
d'Anna Seghers

A Marseille, en 1940, la difficile vie quotidienne des réfugiés d'Europe, opposants au fascime, Français et Allemands, Juifs, artistes, médecins, Espagnols anti-franquistes, qui tentent de fuir la dictature nazie en embarquant sur un bateau en partance pour les Amériques ou un pays neutre. La sélection est sévère à travers un labyrinthe bureaucratique dont les mots-clés sont « transit » (autorisation provisoire de traverser un pays sans y rester) ou « visa ». Encore faut-il ne pas avoir été arrêté par la police de Vichy…

Editions Autrement.

Les Javanais
de Jean Malaquais

Dans le sud de la France, deux cents hommes extraient du plomb et de l'argent d'une mine vétuste. La plupart sont des étrangers chassés de leur pays, sans papiers, sans visa, mal vus par la police. Ce sont les « Javanais » de ce roman, prix Renaudot 1939, écrit par un romancier juif polonais, lui-même réfugié en France à la veille d'un nouveau cataclysme guerrier. « *Les Javanais voient le monde d'en bas : précipités dans les bas-fonds de la société, ils sont obligés de se coucher sur le dos au fond de la mine, pour abattre ou creuser la pierre* », écrivait Trotsky dans une critique élogieuse de ce livre. Mais c'est d'en bas qu'on voit le mieux ce qu'est la société, surtout si on est de ceux à qui « *de grands événements ont apporté avec eux une vaste expérience, en général l'expérience amère des défaites et des désenchantements* ».

Editions Phébus, 238 pages, 129 F.

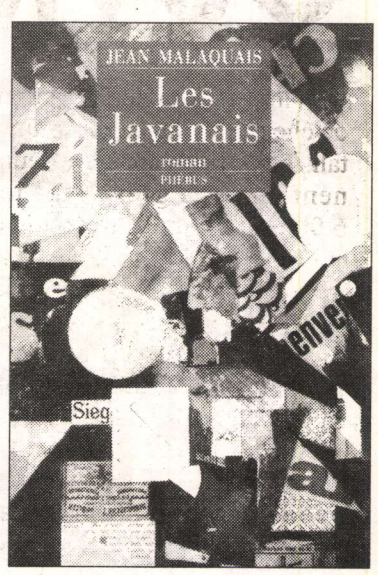

RÉÉDITIONS EN POCHE

Pain de soldat
d'Henri Poulaille

Récemment réédité, ce roman est la suite du *Pain quotidien* (disponible dans la même collection) et les *Damnés de la terre* (malheureusement pas encore réédité). Le récit plus ou moins autobiographique d'un jeune ouvrier dans la guerre.

Editions Grasset, collection Les Cahiers Rouges.

Jasmine
de Bharati Mukherjee

L'histoire d'une jeune femme née au milieu des années soixante dans un village du Penjab en Inde. Les circonstances la conduisent aux Etats-Unis, dans une bourgade rurale au fin fond du Middle West. Des codes féodaux du Penjab aux attitudes diverses adoptées par les immigrés venus en Amérique. Un regard tonique sur l'Inde comme sur les Etats-Unis.

Collection Folio, 32 F.

... Ou tu porteras mon deuil
de Lapierre et Collins

A travers la biographie d'un célèbre torero, El Cordobès, un aperçu de l'évolution de l'Espagne franquiste du début de la guerre civile jusqu'au milieu des années soixante.

Livre de Poche.

ROUEN

SNCF

LA REPRISE... DE LA LUTTE, POUR LE PAIEMENT DES JOURS DE GRÈVE

Les cheminots de Rouen lors de la manifestation du 12 décembre.

Aux ateliers SNCF de Quatre-Mares à Rouen la reprise avait été votée à une très faible majorité le lundi 18 décembre. Dans les jours qui ont suivi, tout le monde a pu se rendre compte que la détermination des cheminots de Quatre-Mares restait très forte.

Mardi 19 décembre, près de 600 d'entre eux ont débrayé et se sont rassemblés dès qu'on a appris que la direction voulait compter tous les jours de repos comme des jours de grève. Bon nombre de travailleurs exprimaient leur colère. Dans la foulée une délégation s'est rendue au dépôt de Sotteville. Dans les différents secteurs SNCF de l'agglomération, il a été décidé de se réunir à nouveau en assemblée pour le lendemain. Mercredi matin au dépôt, 40 mécaniciens sur les 48 présents ont revoté la grève.

À Quatre-Mares les 300 travailleurs présents à l'AG ont décidé de débrayer l'après-midi pour se rendre avec les autres secteurs à la direction régionale où devait se tenir une réunion extraordinaire du comité d'entreprise. À 14 heures, 400 cheminots, en majorité de Quatre-Mares, pénétraient à la direction régionale en arborant souvent comme badge *« Cheminots, le retour »* et aussi celui de la CGT, *« Cheminot fier de sa lutte »*. Ils ont attendu sur place plus de quatre heures et bon nombre ne cachaient pas leur intention d'occuper les lieux toute la nuit si nécessaire…

Finalement la direction régionale a reculé sur l'ensemble des jours de repos. Elle n'a pas compté le jour de la reprise comme jour de grève, même si pratiquement personne n'a travaillé ce jour-là. La journée du mercredi 20 décembre a été considérée comme du temps d'«audience» et non de grève. Il n'y aura donc que 16 jours décomptés sur les payes, dont un tiers peut être pris en «congés» et les autres retenus sur cinq mois de salaire.

Le lendemain jeudi 21 décembre à Quatre-Mares, l'ambiance était donc plutôt à la fête qu'au travail effectif. Il y avait aussi le sentiment qu'on pouvait peut-être obtenir plus de la direction locale, celle de Quatre-Mares. Effectivement, après une négociation ponctuée de nombreux coups de téléphone, le directeur cédait deux jours de plus payés, ce qui ramène le nombre de jours de grève décomptés à quatorze. Le directeur, qui ressentait fortement la pression ambiante, s'exclama alors devant les délégués : *« Même si vous me séquestrez, je ne pourrai pas aller plus loin »*. Cela n'a pas été mis à l'ordre du jour : après le résultat obtenu, le sentiment de victoire dominait !

Correspondant LO

NANTES

UNE REPRISE MOUVEMENTÉE

Le dépôt d'abord, puis les Ateliers d'Entretien Matériel de Nantes ont voté aux AG de secteur du vendredi 15, la reprise du travail après 22 jours de grève ininterrompue. Des bruits couraient déjà le jeudi que certains roulants du dépôt étaient prêts à reprendre, mais aux Ateliers l'ambiance était encore largement à la grève et le moral encore bon.

C'est pourquoi la décision de « suspendre » la grève a laissé à certains un goût amer. À l'AG des Ateliers, le vendredi 15 au matin, les délégués CFDT et CGT surtout (ils sont majoritaires) avaient une drôle de tête et, contrairement au jeudi, ils commencèrent à nous expliquer qu'il y avait de bonnes raisons de se satisfaire des engagements pris par Pons la veille au soir, et que nous avions gagné. Plus un mot sur le retrait du plan Juppé. Dans ce contexte de flottement des organisations syndicales et d'appel à la reprise de la FGAAC, l'arrêt de la grève a été voté par 50 voix, contre 18 pour continuer. On apprenait par la suite que les contrôleurs, l'Exploitation et l'Équipement avaient voté la suspension du mouvement jusqu'au lundi et que le dépôt aussi ne reprendrait que le lundi 18 pour une réelle mise en route, après une dernière AG.

Mais lundi 18 au matin, aux Ateliers d'Entretien, à la reprise, à une nouvelle assemblée générale les délégués présents nous expliquaient que la direction régionale n'était pas sur la même longueur d'onde que Pons, qu'elle refusait de revoir l'organigramme de 1996, prévoyant des suppressions de postes et des restructurations. Il se posait aussi le problème des retenues des 7 jours de grève de novembre sur la paye de décembre.

Les réactions furent très vives. Immédiatement des gars en colère prenaient à partie le chef d'établissement, présent sur les lieux, ayant le sentiment que trois semaines de grève n'avaient rien changé à l'arrogance de leur direction. L'idée de bloquer les voies était dans l'air.

Cela se fit dès 9h le lendemain mardi 19 décembre, pendant les négociations syndicats-direction. À une centaine de cheminots de l'Entretien d'abord, le secteur le plus touché par les suppressions de postes avec l'Équipement, puis les autres secteurs venant en renfort, c'est à 300 que nous nous sommes retrouvés sur les voies, avec aussi des étudiants et lycéens qui nous ont rejoints dans l'après-midi.

Le trafic fut interrompu jusqu'à 18 heures le soir, après que la direction a reculé et s'est alignée sur la politique nationale.

La reprise s'est alors réellement effectuée le lendemain dans tous les secteurs, avec le sentiment d'avoir gagné et que rien ne serait plus comme avant. Bien sûr, Juppé n'avait pas cédé sur son plan, mais le PDG de la SNCF Bergougnoux était sanctionné. Une minorité continuait aussi à penser que bien sûr, côté cheminots, on avait de quoi être satisfait, mais que quelques jours de grève supplémentaires auraient fait céder le gouvernement à la veille de fêtes, même si le secteur privé ne s'y mettait pas.

Cette reprise nous a aussi montré qu'il fallait rester vigilants pour l'avenir et que la « mise à plat » évoquée par Pons ne voulait pas dire forcément annulation des mauvais coups.

Enfin jeudi 21 décembre à midi, c'est à 70 du secteur des Ateliers d'Entretien que nous avons fêté la grève dans les ateliers avec un bon repas et des chansons. L'ambiance était là. Pas un chef ou non-gréviste n'a osé se montrer ni décrocher le drapeau rouge, symbole de la grève, qui flotte encore sur un pylône d'éclairage à 40 mètres au-dessus des voies.

Correspondant LO

VILLENEUVE-PRAIRIE
(Région parisienne)

PRÊTS À REMETTRE ÇA...

A Villeneuve-Prairie, officiellement, depuis le 15 décembre nous avions voté la fin de la grève. Mais ce n'est pas pour autant que la direction pouvait se croire tout permis…

Ainsi mercredi 20 décembre, à l'appel des organisations syndicales, nous nous retrouvions à 8 heures du matin à 150, réunis en assemblée générale comme aux plus beaux jours de la grève, pour apprendre que le chef d'établissement voulait appliquer l'organigramme 1996, avec les restructurations conséquentes, comme si rien ne s'était passé. Il revenait également sur les promesses faites au moment de la reprise, à savoir que la journée du vendredi 15 serait payée ainsi que celles du samedi 16 et du dimanche 17 pour ceux d'entre nous qui étaient en repos ces jours-là.

Mal lui en prit. Nous avons aussitôt décidé de réagir et, pour commencer, d'arrêter le travail, avant d'aller le voir sitôt qu'il serait arrivé… Et puisqu'il venait de nous asséner la preuve que sa parole ne valait pas un clou, nous lui avons demandé de mettre par écrit ce à quoi il s'engageait.

Il finit par s'exécuter dans une première lettre aux organisations syndicales, lettre qui lui fut renvoyée, car insatisfaisante. Il en alla de même d'une seconde, jusqu'à ce que, notre patience ayant fait son temps, on lui fasse savoir qu'on ne voulait plus discuter avec lui mais avec son supérieur hiérarchique, à l'échelle de la Région. Finalement, à la fin de l'après-midi, il transmettait aux responsables syndicaux une lettre dans laquelle il écrivait que, conformément aux décisions ministérielles, l'organigramme resterait inchangé jusqu'à nouvel ordre. D'autre part, la journée du 15 décembre serait effectivement payée, de même que celles des 16 et 17 décembre à qui de droit. Enfin, cette journée du mercredi 20 décembre serait elle aussi payée. C'était bien la moindre des choses !

Correspondant LO

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995